



La Feuille de Chêne



Conseil municipal du 24 septembre 2018

Délibérations soumises :

- Application du Régime Forestier sur les parcelles C 815 lieudit « sous la haute côte » d'une superficie de 80 à 75 ca et C816 lieudit « sous la haute côte » d'une superficie de 1 ha 48 a 75 ca.
- État d'Assiette des coupes de bois de l'année 2019, notamment le diamètre des futaies fixé à 0,35 m à hauteur de 1,30 m.
- Suite au départ des locataires de l'appartement sis rue de la Forge, 1^{er} étage à gauche, la baisse du loyer de 501 € à 450 € par mois.
- « Décision modificative » du budget destinée à passer les écritures comptables relatives au remboursement par anticipation du crédit relais de 250 000 € mis en place début juillet 2018 (Cf. Feuille de chêne précédente).
- Remplacement de CHARDIN Nathalie, suite à sa démission de membre suppléante du Syndicat Intercommunal Scolaire du Grand Nancy par BERTIN Christiane.
- Groupe scolaire : composition du jury pour le concours d'architectes :
 - au titre de la maîtrise d'ouvrage, avec voix délibérante, Mme le Maire, Présidente du Jury et les membres élus de la Commission d'appel d'offres,
 - au titre des personnalités indépendantes dont une qualification professionnelle particulière est exigée, avec voix délibérante, un architecte désigné par le conseil régional de l'Ordre des architectes et un architecte du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).
- Élection incombant au conseil, des membres représentant les propriétaires siégeant au « bureau » de l'association foncière (pour rappel, 4 membres figurant au bureau sont nommés par la chambre d'agriculture).

Suite à une erreur de nos services, cette élection est annulée pour vice de forme, et sera soumise au prochain conseil municipal.
- Renouvellement de la convention « partenariat santé au travail » avec le centre de gestion de Meurthe et Moselle.
- Embauche d'un adjoint d'animation de 2^{ème} classe à raison de 8h par semaine pour palier le nombre d'inscriptions de plus en plus important à la cantine,
- Création d'un jardin du souvenir au cimetière de Bouxières afin d'accueillir les cendres des personnes décédées dont le corps a donné lieu à crémation.

Tous ces points ont été votés à l'unanimité.

Le CR du conseil est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

Le prochain conseil municipal est fixé au 13 novembre 2018.

Ouverture de la mairie

Mardi et jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

Mercredi et vendredi de 9h30 à 12 h

Samedi de 9h30 à 11h30

Ouverture de l'Agence Postale

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 11h30

Vendredi après-midi de 16h30 à 18h30

Samedi de 9h à 12h

Ouverture de la bibliothèque

Mardi et vendredi de 16h30 à 18h30



PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal)

Comme explicité dans la Lettre des PLUi Seille et Grand Couronné N°2 octobre 2018, distribuée récemment dans vos boîtes aux lettres, la phase de concertation commencée le 16 août 2018 prendra fin le 16 octobre 2018.

Donnez votre avis sur le zonage, il est encore temps !

Les plans de zonage sont consultables en mairie durant les heures d'ouverture.

Le dialogue ne s'arrête pas là, vous pourrez toujours, après cette date, formuler vos remarques sur le cahier de concertation mis à votre disposition jusqu'à la fin de cette année.

Une réunion publique sera organisée par la Communauté de Communes le 28 Novembre 2018, à 20h, au Centre socio-culturel de Bouxières-aux-Chênes.

Nouveau groupe scolaire

Le projet continue...la première phase du concours d'architecte s'est déroulée le 26 septembre 2018.

Sur 55 candidats architectes qui ont répondu à l'appel d'offre, 3 ont été retenus par le jury (Cf. Chapitre « Conseil municipal »).

Le deuxième jury de sélection (mêmes membres) se réunira le 6 février 2019 pour désigner l'architecte qui sera retenu pour mener le projet en coordination avec la maîtrise d'œuvre chargée de l'étude du cheminement et sécurisation des accès vers et depuis le futur nouveau groupe scolaire.

Un comité technique sera mis en place ainsi que prévu dans le règlement du concours.

Le cahier des charges prévoit, à la demande de la municipalité, un bâtiment avec un étage et ascenseur sécurisé.

Ce choix - qui pourrait surprendre - entraîne des économies substantielles du fait d'une emprise foncière moindre ainsi que de futures économies de chauffage. Ceci permet de privilégier l'outil de travail des enseignants et le confort des enfants en attribuant des salles de classe de 60 m² (élémentaires) et 70 m² (maternelles) au lieu de respectivement 50 m² et 60 m² telles que préconisées et subventionnées par les Pouvoirs Publics.

Animation périscolaire

Dans la Feuille de chêne N°76 de février 2018, nous avons annoncé – entre autres - la création d'un jardin pédagogique.

Cette activité « potagère » a rendu fruits et légumes en abondance grâce à l'aide précieuse des parents bénévoles qui en ont assuré l'entretien durant l'été.

Les enfants ont pu ainsi déguster en cette rentrée melon, tomates cerises, carottes, radis, et plus récemment de la confiture de tomates vertes et de la soupe au potiron de leur fabrication.

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre initiée par la Communauté de Communes, les enfants étaient invités à réaliser un « arbre à mots » symbolisant la paix.

Celui-ci a été exposé le 23 septembre au Petit Mont à Amance lors de la manifestation intercommunale dédiée à la Journée de la Paix.

Aujourd'hui, il est exposé à la bibliothèque de Bouxières-aux-Chênes. Chacun peut venir l'admirer et surtout le compléter par d'autres petits mots.

Et bien sûr, dans un tout autre ordre d'idées, les enfants ont préparé activement Halloween !

Pour la rentrée de Novembre, la directrice du périscolaire et son équipe ont élaboré un programme ludique et enrichissant dont nous vous parlerons dans les prochaines Feuilles de Chêne.

Les photos prises lors de ces activités sont visibles sur le site internet de la commune, soit depuis la page d'accueil, soit depuis le menu « scolaire et périscolaire » - « album photos ».



Action sociale

Le premier mercredi de chaque mois de 10h à 12h ou sur rendez-vous.

téléphone : 03 83 31 10 94

Travaux :

Place du Père Gérard

A juste titre, certains habitants ont souligné que cet espace manque de verdure ; la chaleur exceptionnelle de cet été qui a littéralement asséché les jeunes plantations et empêché l'installation de tous les éléments prévus en est tout simplement à l'origine. Dès que le temps le permettra, il sera remédié à cette situation et gageons qu'au printemps prochain, nous pourrons voir s'épanouir fleurs et plantes arbustives.

L'inauguration qui s'est déroulée le 15 septembre a réuni un bon nombre de Bouxiérois et de représentants de nos institutions - députée, sénateur, conseillers départementaux, président de la Communauté de Communes et Maires - sous un soleil estival. Tous ont exprimé leurs encouragements envers la municipalité pour la réussite de cette réhabilitation et la poursuite du programme d'embellissement de la commune.

Un petit rappel : il est interdit de circuler sur la voie « pompier » qui sera fermée très prochainement.

Éclairage de Moulins

En voie d'achèvement, les réglages (éclairage de nuit notamment) seront totalement opérationnels dès que les armoires et horloges auront été remplacées sur l'ensemble de Bouxières-aux-Chênes.

Réfection de chaussée

Suite à la tempête de 2016 qui nous a permis de déposer un dossier de subventions « catastrophes naturelles », les travaux de voirie sont en cours rue du Plateau et « ancien chemin d'Ecuelle ».

Commission bois

Pour la saison 2018-2019, les affouagistes sont invités à se faire connaître en Mairie jusqu'au 31 octobre 2018, dernier délai (exploitation des bois au Grand Mont et Bois Voinard).
Au moment de l'inscription, penser à fournir une adresse mail afin de faciliter les échanges d'information.

Calendrier des jours de chasse saison 2018-2019

La réglementation et les calendriers (arrêté préfectoral et lien vers le site de la Fédération Française de Chasse de Meurthe et Moselle) sont consultables sur le site internet de la commune, rubrique « accueil ».

Syndicat des eaux de Seille et Moselle

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable exercice 2017 est consultable en mairie et depuis la page d'accueil du site internet de la commune.

Ateliers Équilibre

Dans la Feuille de chêne N° 76, de février 2018, nous avons annoncé la mise en place de séances Ateliers Équilibre parrainés par la CARSAT.

Devant son succès, cette activité a repris mercredi 19 septembre (Salle du Père Gérard à 9h).

Déchets verts

Une journée « broyage des végétaux » sera organisée le samedi 17 novembre 2018 de 10h à 14h au Centre Technique, rue de la Justice.

Vous aurez la possibilité de récupérer les résidus de la taille pour vos besoins personnels. Le broyeur n'accepte ni l'herbe, ni les diamètres de branchages supérieurs à 12 cm.

Comité de jumelage franco-allemand

Le président, Sylvain NICKEL, nous fait part d'une sortie début décembre au marché de Noël à Kirscheimbolanden (Allemagne) au tarif de 15 € la journée. Des flyers seront mis prochainement à disposition des intéressés dans les mairies.

Comité des fêtes

Par AG extraordinaire du 11 septembre 2018, un nouveau « bureau » a été élu :

- Président : Christophe MARTIN (artiste FREYSSAC)
- Vice-président : Eric SINGER
- Trésorier : Philippe BERTON
- Trésorière adjointe : Nicole HENNICK
- Secrétaire : Monique MARIUCCI
- Secrétaire adjointe : Agnès THIEBAUT

Un commissaire aux comptes a été nommé en la personne de Thérèse LORRAIN.

Appel à mobilisation pour la paix :

Pensez à réserver votre soirée du 10 novembre 2018 pour le

Spectacle "SON ET LUMIERES"

en

COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914/1918

Petit rappel : ce projet a pour objectif de **Faire vivre ce devoir historique de mémoire**. Il se veut inter générationnel, inter associatif et communal.

Le spectacle se déroulera de la Place du Chêne jusqu'au n° 27 de la rue Patton.

Accueil du public Place du Chêne à partir de 18h, ouverture du site de 18h30 à 20h50.

Une petite vingtaine de jeunes de Bouxières se sont inscrits à une semaine artistique organisée par les AJT (Animateurs Jeunesse et Territoire) et le Comité des fêtes, du 22 au 26 octobre 2018, pour créer un spectacle qui sera présenté lors de cette commémoration.

Ci-joint flyer et arrêté municipal réglementant la circulation durant cette manifestation.

A vos agendas

Ramassage des encombrants :

Mercredi 17 octobre 2018 : voir les détails sur l'agenda du site internet.

Soirée dansante choucroute :

Samedi 20 octobre 2018 : flyers distribués dans vos boîtes aux lettres et téléchargeables sur notre site internet depuis « agenda »

Le Comité des fêtes nous demande de préciser que **l'âge limite pour les repas enfants est de 12 ans**, par ailleurs les **places étant limitées**, n'oubliez pas de vous inscrire jusqu'au 15 octobre inclus.

Bourse aux jouets :

Samedi 27 octobre 2018 : de 14h à 16h30, Centre socio-culturel. L'affichette est téléchargeable sur le site internet depuis « agenda ».

Appel à mobilisation pour la paix :

Samedi 10 novembre 2018 : voir ci-dessus.

Conseil Municipal

Mardi 13 novembre 2018, 20h, Salle du Conseil.

AG Bouxières Losirs

Vendredi 16 novembre 2018, 19h30, Centre socio culturel de Bouxières ; cette AG sera suivie de la soirée « Beaujolais Nouveau ».

Saint Nicolas

Vendredi 7 décembre 2018 : spectacle à 19 h Centre Socio Culturel de Bouxières-aux-Chênes.